



DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE DELF B2

Niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Le Président de la Commission nationale du DELF et du DALF atteste que :

JUAN HERNANDEZ HERNANDEZ

né le [REDACTED] 1978 à [REDACTED] (ESPAGNE)

de nationalité **ESPAGNOLE**

*a satisfait aux épreuves du diplôme d'études en langue française niveau B2,
et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.*

Fait à Sèvres, le 14/12/2010

Le Président de la Commission nationale du DELF et du DALF
Directeur du Centre international d'études pédagogiques

n° de candidat : 034091-006505

COPIA FIELD DEL ORIGINAL

RELEVÉ DE RÉSULTATS

Nom et prénom : HERNANDEZ HERNANDEZ JUAN

Nationalité : ESPAGNOLE

Date et lieu de naissance : [REDACTED] 1978 [REDACTED] (ESPAGNE)

N° de candidat : 034091-006505

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 juillet 2005, le titulaire de ce diplôme a subi avec succès les épreuves constitutives du diplôme d'études en langue française niveau B2, avec les résultats suivants :

session :	2010-09-T	centre d'examen :	Madrid - AF (ESPAGNE)	
ÉCRIT	Production	note :	11,00 / 25	
	Compréhension	note :	17,00 / 25	
ORAL	Production	note :	19,50 / 25	
	Compréhension	note :	18,50 / 25	
			NOTE FINALE :	66,00 / 100

Le DELF niveau B2 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 5 sur 25 dans chaque épreuve.

Le DELF et le DALF comportent sept niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* :

- DELF A1.1, A1 et A2 : utilisateur élémentaire
- DELF B1 et B2 : utilisateur indépendant
- DALF C1 et C2 : utilisateur expérimenté

n° de diplôme : 034091-201009T-1209226 002